



# Horaire 2024-2025

## Écoles Saint-Isidore et Saint-Denis

7h45 à 7h50	Surveillance
7h50 à 7h55	Accueil
7h55 à 8h55	Période 1
8h55 à 9h00	Déplacement
9h00 à 10h00	Période 2
10h00 à 10h20	Récréation
10h20 à 10h25	Accueil
10h25 à 11h31	Période 3
11h31 à 11h36	Déplacement et surveillance
11h36 à 12h45	DÎNER
12h45 à 12h50	Surveillance
12h50 à 12h55	Accueil
12h55 à 13h55	Période 4
13h55 à 14h15	Récréation
14h15 à 14h20	Accueil
14h20 à 15h20	Période 5
15h20 à 15h30	Déplacement et surveillance

*Aucun élève ne doit être dans la cour de récréation avant 7h45 le matin et avant 12h45 le midi, car il n'y a aucune surveillance effectuée par l'école. Le Centre de services scolaire ne pourra être tenu responsable des accidents.*